

Comité Départemental du Var de la Fédération Française de Volley



REGLEMENT PARTICULIER DES EPREUVES M11 – Saison 2025 / 2026

Pour tous les points qui ne sont précisés dans ce RPE, le Règlement Général des Epreuves Sportives (RGES) de la FF Volley s'applique. http://extranet.ffvb.org/data/Files/manuel_juridique/2025-2026/FFvolley_RGES_2025-26.pdf

Art 1 - LICENCES ET QUALIFICATION

Type de licence autorisée dans l'épreuve pour les joueurs	COMPETITION VOLLEY-BALL
Type de licence autorisée dans l'épreuve pour le manager	ENCADREMENT – EDUCATEUR SPORTIF
Type de licence Mutation autorisée	NATIONALE / REGIONALE
Catégories Autorisées	
M13	Avec dérogation spéciale
M11	Oui
M9	Oui
M7	Avec Simple Surclassement

Art 2 – COMPOSITION DES EQUIPES

Nombre maximum de mutés	2
Nombre de joueurs par tournoi	Minimum 2 – Maximum 4
Obligation de Manager	Oui

Une équipe se présentant avec un joueur peut commencer la rencontre mais perdra chaque rencontre 0/2, sans sanction financière ni perte de points au classement.

Une équipe qui inscrit sur la feuille de tournoi un nombre de joueurs supérieurs perdra les rencontres de ce tournoi par pénalité et sera pénalisé d'une amende.

Toute interpénétration est interdite entre les équipes d'un même GSA engagée dans le même niveau du championnat, même si ce sont des poules différentes. Entre les 2 phases de championnat, il est possible de modifier les composition des équipes d'un même GSA.

Dans le cas d'un GSA ayant plusieurs équipes évoluant à des niveaux du championnat différents (Excellence, Pré Excellence) ; il est possible pour un joueur de monter de niveau UNE seule fois, puis de redescendre dans son équipe. A la 2ème inscription sur une feuille de tournoi d'un niveau supérieur il fait partie de cette équipe et ne peut plus redescendre.

La mixité est possible. Le GSA choisit le genre dans lequel il engage son équipe mixte. Une équipe mixte doit obligatoirement avoir en permanence sur le terrain un joueur du genre dans lequel l'équipe est engagée.



Art 3 - CALENDRER

Les tournois sont implantés le samedi entre 13h et 17h.

Pour implanter un tournoi en dehors de ce créneau, il faut l'accord écrit des clubs adverses.

Pour les championnats se déroulant sous la forme de tournois, les modifications au calendrier ne sont autorisées que pour les Voyages scolaires comme précisé ci-après.

Tout Groupement Sportif ayant des joueurs participant aux classes de neige, verte, de mer ou tout autre voyage scolaire devra en informer par écrit la C.D.S. au moins 7 jours avant, en fournissant une attestation de l'établissement scolaire comportant les dates du séjour et le nom des enfants concernés.

Passée ce délai, plus aucun calendrier ne pourra être modifié et les équipes absentes aux dates du calendrier seront déclarées forfaits pour le tournoi.

Art 4 - CLASSEMENTS

rencontre gagnée:
rencontre perdue 1/2:
rencontre perdu 0/2:
2 points

rencontre perdue par pénalité:
1 point (0/2 - 0/25 - 0/25)
rencontre perdue par forfait:
0 point (0/2 - 0/25 - 0/25)

En cas d'égalité de points, le classement prend en compte :

- 1. le nombre de victoires
- 2. le coefficient des sets
- 3. le coefficient des points

Art 5 – COMMUNICATION DES RESULTATS

GSA responsable de la saisie des résultats et de l'envoi des feuilles de match	GSA organisateur	
Saisie des résultats	Avant le Lundi 18h00	
Envoi des feuilles de match	Au plus tard le Mardi	
Adresse d'expédition des feuilles de match papier		
Virginie MARI – « Le Gentleman » - 116, avenue Benoit Malon – 83 100 TOULON		
Adresse d'expédition des formulaires PDF « Feuille électronique »		
virginiemari@aol.com		

Il est possible de télécharger ou d'envoyer un scan de la feuille de tournoi, il devra être de bonne qualité pour être accepté. La feuille récapitulative des résultats et la feuille de composition des équipes devront être envoyées.



Il est également possible de télécharger le formulaire PDF « Feuille électronique », ou le scan de la feuille directement sur le serveur au moment de la saisie des résultats.

Art 6 - DISPOSITIONS PARTICULIERES

Les règles du jeu en 6 x 6 s'appliquent sauf pour les points suivants :

a) Installation et équipement

1. Dimension du terrain

Le terrain aura une dimension de 5m sur 10m.

2. Hauteur du filet

Le filet aura une hauteur de :

- 2 m en brassage et Excellence
- 1,90 m en OPEN

b) Service

1. Serveur

Le service est assuré par l'équipe qui a gagné l'échange précédent. Un serveur est limité à 3 services consécutifs maximum. Son partenaire devient ensuite le serveur.

2. Rotation au service

Quand l'équipe en réception a gagné le droit de servir, ses joueurs « tournent » d'une position (inversion avec le serveur précédent).

3. Restriction de service

Lors des phases de Brassage et OPEN, le service devra obligatoirement être frappé sous l'épaule et les pieds au sol. En OPEN débutants et intermédiaires le service est supprimé et remplacé par un lancer.

c) Remplacements des joueurs

1. Nombre

Le nombre de remplacements est illimité.

d) Temps-Morts

1. Nombre

Chaque équipe dispose de 2 temps-morts de 30 secondes par set. Il n'y a pas de temps-morts techniques à 8 et à 16.